

étiquette NIP

consignes



pour une hospitalisation
en ambulatoire

aux Hôpitaux
Universitaires
de Strasbourg

numéros du service :

Consultation d'anesthésie

Date et heure

Lieu

Intervention

Date et heure

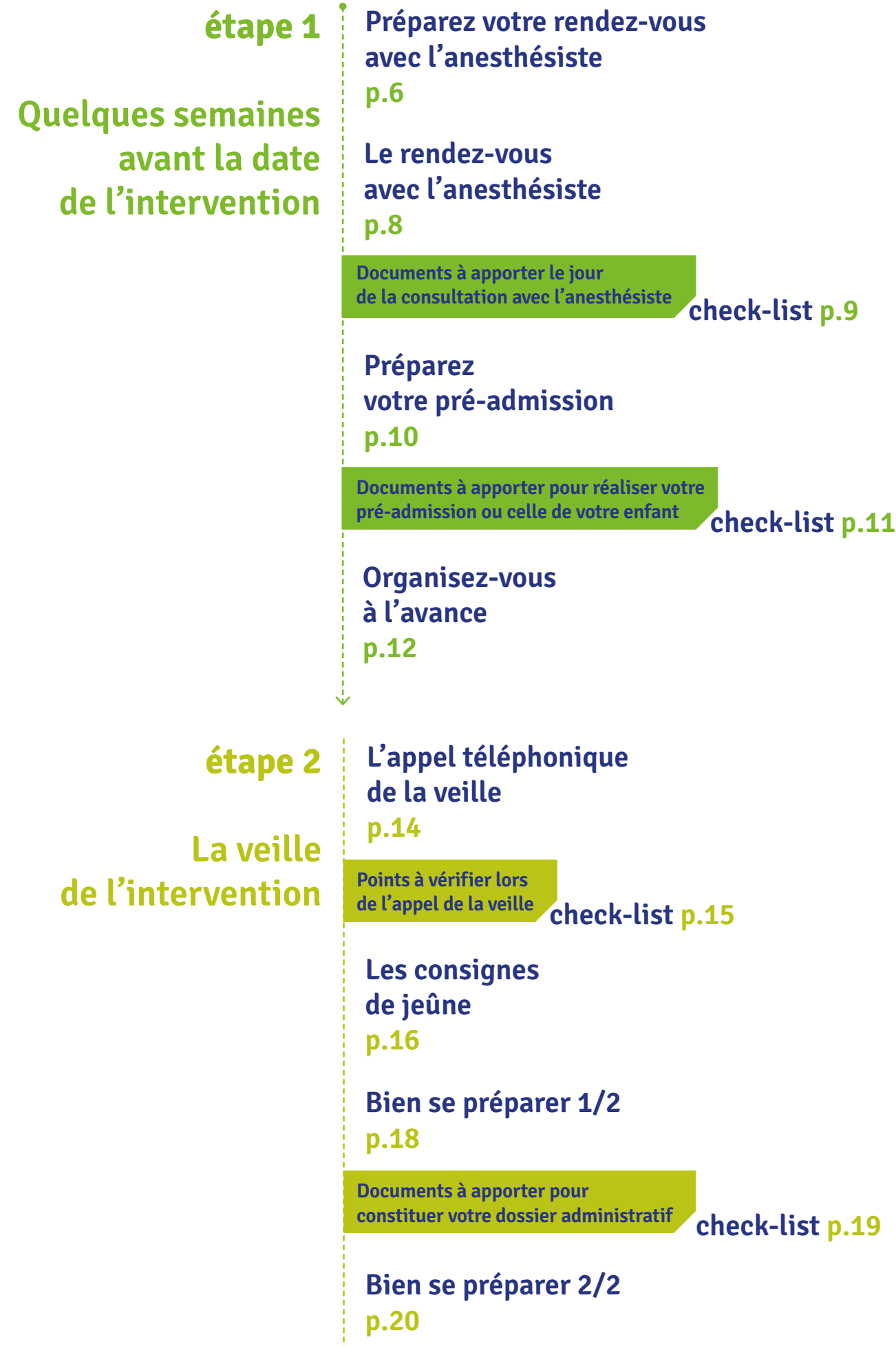
Lieu

Nom de l'opérateur/trice

Spécialité

UF

Sommaire



L'hospitalisation en ambulatoire est une alternative à une hospitalisation de plusieurs jours. L'objectif est de vous permettre de rentrer chez vous le jour-même. L'intervention sera réalisée dans les mêmes conditions de sécurité que pour une hospitalisation classique. Les médecins vous proposent cette prise en charge si votre état de santé et votre environnement le permettent.



Afin que vous puissiez vous organiser au mieux, nous allons détailler votre parcours pas à pas. Des « check-list » avec des cases à cocher vous seront proposées à chaque étape. Vous pourrez ainsi vérifier avec l'équipe soignante que rien n'a été oublié. N'hésitez pas à personnaliser votre passeport ambulatoire en y prenant des notes et en y listant les questions que vous voudriez nous poser.

Les équipes soignantes des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg vous accueillent en ambulatoire pour une opération ou un examen. Elles vous remercient de la confiance que vous leur témoignez.

Votre hospitalisation en ambulatoire vous a été proposée et expliquée par le/la médecin et sera confirmée par l'anesthésiste.

Ce passeport vous accompagnera tout au long de votre parcours de soin. Il sera complété au fur et à mesure par des informations qui vous seront remises par les différent·e·s professionnel·le·s de santé que vous rencontrerez.

Nous vous invitons à conserver l'ensemble de ces informations avec vous, en les rangeant dans le rabat avant du passeport.

La compréhension de ces recommandations est nécessaire pour garantir la sécurité et le bon déroulement de votre intervention. Nous comptons sur vous pour les respecter et sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Préparez votre rendez-vous avec l'anesthésiste



× Prévoyez de vous rendre disponible une demi-journée.

Il s'agit de rencontrer l'anesthésiste, l'infirmier-e du service (qui vous explique l'intervention et répond à vos questions), le secrétariat du service (qui vérifie votre dossier, vous donne la date d'intervention), et de faire d'éventuels examens complémentaires. L'ordre de ces rendez-vous dépend du service où vous êtes accueilli.

× Lisez « Les informations médicales avant une anesthésie »

Les informations du questionnaire sont précieuses pour bien préparer votre intervention.

× Remplissez le questionnaire d'anesthésie.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec votre médecin traitant afin qu'il/elle vous aide à remplir le « questionnaire avant une anesthésie » et vous remette un document attestant de l'ensemble de vos traitements en cours.

× Préparez vos éventuelles questions.

× **Si vous prenez des médicaments,** vous devez impérativement en informer l'anesthésiste afin de pouvoir gérer d'éventuelles interactions entre les médicaments. Vous devez fournir l'ordonnance, en cours de validité, de votre traitement ou un document récapitulatif rempli par votre médecin traitant.

× Si vous avez effectué des examens médicaux pré-opératoires.

Il peut s'agir de bilans sanguins, de radiologies, d'électrocardiogrammes, etc. Nous vous prions de les apporter. Lors de la consultation, des examens complémentaires peuvent être effectués à la demande des médecins.

Le rendez-vous avec l'anesthésiste



× Au cours de cette consultation :

L'anesthésiste discute avec vous de la meilleure technique d'anesthésie à envisager et vous précise le déroulement de votre hospitalisation. Il/elle vous confirme que l'hospitalisation se fera bien en ambulatoire.

Pour que la consultation se déroule dans les meilleures conditions, veuillez apporter avec vous les documents de la liste ci-contre.

L'anesthésiste peut répondre à vos questions. Il/elle vous rappelle l'importance de respecter les consignes de jeûne et d'hygiène pour garantir votre sécurité.

× Après la consultation d'anesthésie :

N'hésitez pas à nous signaler tout changement dans votre état de santé (rhume, maux de gorge, toux, fièvre, grossesse, etc.)



× Si vous accompagnez votre enfant :

Surveillez sa température quelques jours avant. Si elle dépasse 38,5 degrés prévenez le service dans lequel vous serez hospitalisé-e afin de reporter l'intervention.

Documents à apporter le jour de la consultation avec l'anesthésiste

vos documents
votre carte vitale

vos documents
votre pièce d'identité

(votre passeport, votre livret de famille, votre permis de conduire ou votre titre de séjour)

vos documents
votre carte de mutuelle ou attestation de CMU

vos documents
un moyen de paiement

(si vous ne bénéficiez pas de la sécurité sociale)

vos documents
ce passeport ambulatoire

vos documents
le carnet de santé,
si vous venez pour votre enfant



vos documents
le « questionnaire avant une anesthésie » complété

vos documents
vos examens complémentaires,
le cas échéant bilans sanguins, urinaires,
radiologiques (radiographies, scanners, échographie, IRM), électrocardiogrammes, etc.)

vos documents
vos ordonnances ou le document
de synthèse de votre médecin traitant,
si vous prenez un traitement

Préparez votre pré-admission



Cette démarche nous permet de constituer votre dossier administratif.

La pré-admission fait suite à la confirmation de la faisabilité de l'intervention en ambulatoire et de la date prévue. Elle se déroule au "bureau des admissions".

Vous devez faire votre pré-admission le jour de votre consultation d'anesthésie. Cela vous évitera de revenir à l'hôpital à un autre moment.

Pour cela, vous aurez besoin d'apporter avec vous les documents ci-contre.

La pré-admission doit être réalisée au plus tard 48h avant votre intervention.

Les horaires d'ouverture et l'adresse sont précisés sur le document de pré-admission qui vous a été remis.

Documents à apporter pour réaliser votre pré-admission

votre carte vitale

votre pièce d'identité

(votre passeport, votre livret de famille, votre permis de conduire ou votre titre de séjour)

**votre carte de mutuelle
ou attestation de CMU**

un moyen de paiement

(si vous ne bénéficiez pas de la sécurité sociale)



Si c'est **votre enfant**
qui est hospitalisé

la pièce d'identité des deux parents

(ou des détenteurs de l'autorité parentale) et de
l'enfant (votre passeport, votre livret de famille,
votre permis de conduire ou votre titre de séjour)

votre livret de famille

Organisez-vous à l'avance



× Dès que vous avez les ordonnances :

Vous pouvez aller chercher vos médicaments et dispositifs médicaux (attelles, béquilles, etc) à la pharmacie.

Vous pouvez également, dès à présent et si nécessaire, prendre rendez-vous avec **un·e infirmier·e** et/ou **un·e kinésithérapeute** et/ou **votre médecin traitant** pour un suivi post-opératoire.

Prévoyez de vous reposer, évitez les rendez-vous importants, les sorties, le port de charges lourdes, et prévoyez de vous faire aider par vos proches si nécessaire.

× Sortie de l'hôpital

Le jour de l'intervention, une personne majeure, dite « accompagnant·e », doit venir vous chercher et, le cas échéant, passer la nuit chez vous.

L'heure de sortie vous est donnée par l'équipe soignante et n'est qu'indicative. Si vous avez des obligations, telles que chercher vos enfants à l'école, prévoyez de vous faire aider par vos proches.

× Cas particuliers

Certaines interventions nécessitent une préparation (coloscopie par exemple). Pour la faire dans de bonnes conditions, prévoyez de rester chez vous la veille de l'intervention.

× Si c'est votre enfant qui est hospitalisé



Un des parents doit rester avec elle/lui pendant toute la durée de l'hospitalisation et toutes les autorisations doivent être signées par les deux parents (ou les détenteurs de l'autorité parentale).

De plus, si votre enfant a moins de 10 ans et que vous prévoyez de rentrer avec votre véhicule personnel, vous devez être deux adultes (dont un détenteur de l'autorité parentale) pour le retour à domicile (l'un conduira pendant que l'autre veillera sur l'enfant) Sinon un seul adulte suffira.

L'appel téléphonique de la veille



La veille de l'intervention, un·e membre de l'équipe soignante vous téléphone. Il s'agit de confirmer que tout est en ordre pour votre intervention du lendemain et de vérifier les points de la liste ci-contre.

Nous répondons également à vos questions et nous vous confirmons votre heure d'arrivée.

Si vous n'avez pu être joint, vous devez appeler le service au numéro figurant sur la page 01 de ce passeport.

Points à vérifier lors de l'appel de la veille

votre identité

la nature de l'intervention et son côté (droit ou gauche), si nécessaire

la date, l'heure et le lieu de l'intervention

que vous avez bien compris les consignes du jeûne et d'hygiène

que vous avez bien réalisé votre pré-admission

votre état de santé (fièvre, infection, etc.)

Que vous avez bien complété et signé les documents suivants

consentement à l'intervention

consentement à l'anesthésie

fiche "personne de confiance "

coordonnées de votre accompagnant·e majeur·e prévu·e pour le retour (et pour la nuit, si besoin)

Les consignes de jeûne



Pour éviter tout risque d'étouffement pendant l'anesthésie, votre estomac doit être vide au moment de l'intervention. **C'est pourquoi vous devez respecter des consignes appelées « consignes de jeûne ».** Elles vous sont données par l'anesthésiste.

Sauf prescription contraire de l'anesthésiste, vous pouvez boire, manger, fumer et mâcher du chewing-gum **jusqu'à 6 heures avant votre arrivée à l'hôpital. Il est recommandé de boire des liquides clairs et sucrés** (eau, thé, tisane, café, jus de pomme ou de raisin, sans pulpe) **jusqu'à 2 heures avant votre arrivée.**



× **Si vous venez pour un enfant, vous devrez :**

- prendre le dernier repas solide ou le lait maternisé 2ème âge, **6h avant l'opération**
- prendre le lait maternel ou le lait maternisé 1er âge, **4h avant l'opération**
- faire boire la dernière boisson claire, **2h avant l'opération**

× **Les médicaments**

Suivez strictement les consignes données par l'anesthésiste sur l'arrêt, la suspension ou la poursuite de vos traitements en cours.

Bien se préparer 1/2



× Préparez-vous :

Préparez de quoi vous occuper pendant les temps d'attente (lecture, musique, etc.) Évitez d'apporter des bijoux et des objets de valeur.

Prévoyez d'avoir le numéro de téléphone de votre accompagnant·e pour le/la prévenir si votre heure de sortie change.

× Respectez les consignes

Pour que l'intervention puisse avoir lieu dans de bonnes conditions, vous devez avoir respecté les consignes de jeûne et d'hygiène. **Si vous ne les respectez pas, nous pouvons être amenés à reporter l'intervention afin de garantir votre sécurité.**

Il vous faut également apporter l'ensemble des documents administratifs et médicaux listés page 19 et 21 (le cas échéant, page 23)

Documents à apporter, pour votre dossier administratif

ce passeport ambulatoire

le consentement à l'intervention signé

le consentement à l'anesthésie signé

**la fiche "personne de confiance "
(personne à consulter en cas de problème),
complétée et signée**

**les coordonnées de l'accompagnant·e
majeur·e qui viendra vous chercher**

Bien se préparer 2/2



× Achetez

les médicaments et dispositifs médicaux (bas de contention, attelles, béquilles, etc) prescrits (si ce n'est pas déjà fait) avant l'intervention pour pouvoir les utiliser dès votre retour à la maison.

× Préparez

avec vous les documents et objets ci-contre.

À apporter, pour votre dossier médical

vos votre carte de groupe sanguin

les résultats des examens prescrits,
bilans sanguins, urinaires, radiologiques
(radiographies, scanners, échographie, IRM),
électrocardiogrammes, etc.

le compte-rendu d'avis cardiologique,
pneumologique ou autre spécialité,
si suivi particulier

votre ordonnance de traitement
contre la douleur et/ou antibiotique
prescrit par le/la médecin

vos ordonnances de traitements en cours

vos médicaments habituels
dans leur boîte d'origine (pas de pilulier)

le matériel spécifique s'il vous a été prescrit
tels que : bas de contention, attelles,
béquilles, etc.

Si vous venez pour l'hospitalisation d'un enfant



× Avant de partir

Pensez à prendre avec vous les documents ci-contre.

× Pendant l'hospitalisation

Votre enfant doit être accompagné d'un de ses parents ou d'un détenteur de l'autorité parentale pendant toute la durée de l'hospitalisation. Selon son âge, prévoyez ses biberons préparés à l'avance, des couches, deux tenues de rechange, et son doudou passé à la machine, s'il en a un.

× Le retour au domicile

Si votre enfant a moins de 10 ans et que vous rentrez avec votre véhicule personnel, vous devez être deux adultes (dont un détenteur de l'autorité parentale) pour le retour à domicile (l'un conduira pendant que l'autre veillera sur l'enfant)

Sinon (si votre enfant à moins de 10 ans ou que vous rentrez dans un véhicule que vous ne conduisez pas) un seul adulte suffit.

Documents administratifs nécessaires pour l'hospitalisation d'un enfant



ce passeport ambulatorio

la pièce d'identité de l'enfant

la pièce d'identité des deux parents
ou des détenteurs de l'autorité parentale
(cela peut être un passeport, un livret de famille, un permis de conduire ou un titre de séjour)

le livret de famille

le carnet de santé

le consentement à l'intervention
signé par tous les détenteurs de l'autorité parentale

le consentement à l'anesthésie
signé par tous les détenteurs de l'autorité parentale

le justificatif de garde d'un mineur
(pour les parents divorcés, par exemple)

+ n'oubliez pas les éléments composant le dossier
médical (voir page 21)

À votre domicile



× La douche pré-opératoire

Elle s'effectue à votre domicile, le matin même de l'intervention. Nous vous demandons de suivre la procédure décrite dans la feuille « Consignes d'hygiène pour votre préparation avant votre intervention en ambulatoire ». (page 26 et 27)

× Préparez-vous pour aller à l'hôpital

Ne mettez pas de lentilles de contact, préférez des lunettes. Choisissez des vêtements et des chaussures propres, amples, confortables et faciles à enfiler. **Prenez avec vous votre tenue de rechange, vos affaires de toilette et tous les documents que vous aurez préparés la veille.** (check-list page 19, 21 et 23)

Consignes d'hygiène pour votre préparation avant votre intervention en ambulatoire



Vous allez prochainement bénéficier d'une prise en charge en ambulatoire. Certaines règles d'hygiène sont à observer pour diminuer le risque de complications post-opératoires.

Il s'agit de vous doucher à votre domicile le jour de l'intervention.

Première étape : se préparer

× Ôtez tous bijoux (alliance comprise) et piercing.



× Ne mettez pas de lentilles de contact, portez des lunettes.



× Enlevez tout maquillage, vernis ou faux ongles.



× Vérifiez que vos ongles sont courts et propres.



× Brossez-vous les dents.



Deuxième étape : prendre la douche pré-opératoire

La douche s'effectue à votre domicile, le jour de l'intervention.

Veillez à :

× Utiliser un gel douche et un shampoing liquide : flacon neuf, encore jamais ouvert. Ne pas utiliser de pain de savon.



× Ne pas raser la zone qui va être opérée.

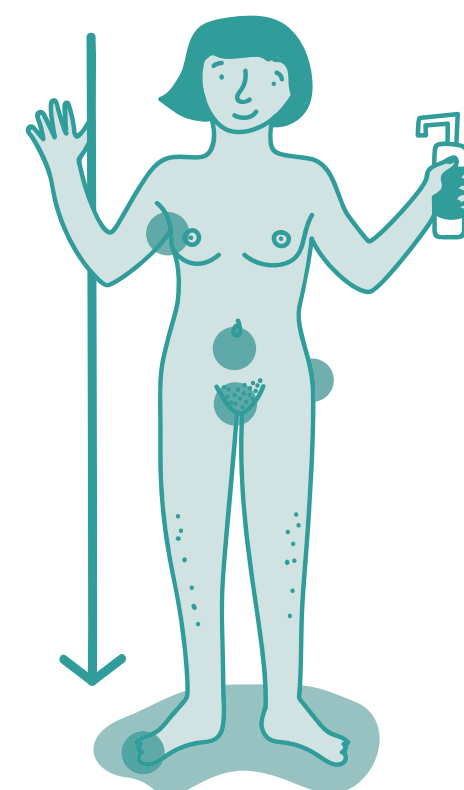


× Lavez vos cheveux de préférence le jour de l'intervention ou la veille.
> un shampoing (y compris chez le coiffeur) datant de moins de 3 jours peut être accepté si la chirurgie ne concerne ni la tête ni le cou.



L'équipe soignante est là pour vous guider. N'hésitez pas à contacter le service si besoin. L'infirmier-e qui vous prendra en charge vérifiera la préparation de votre peau (hygiène). Selon la zone opératoire, une dépilation de celle-ci peut être nécessaire. Selon les consignes, elle sera réalisée par l'équipe soignante ou par vous-même à domicile. Si vous avez constaté des lésions sur votre peau, signalez-les.

Les étapes de la douche pré-opératoire



1) Lavez vos cheveux, si ce n'est pas déjà fait.

2) Savonnez tout le corps directement avec la main en commençant par le haut.

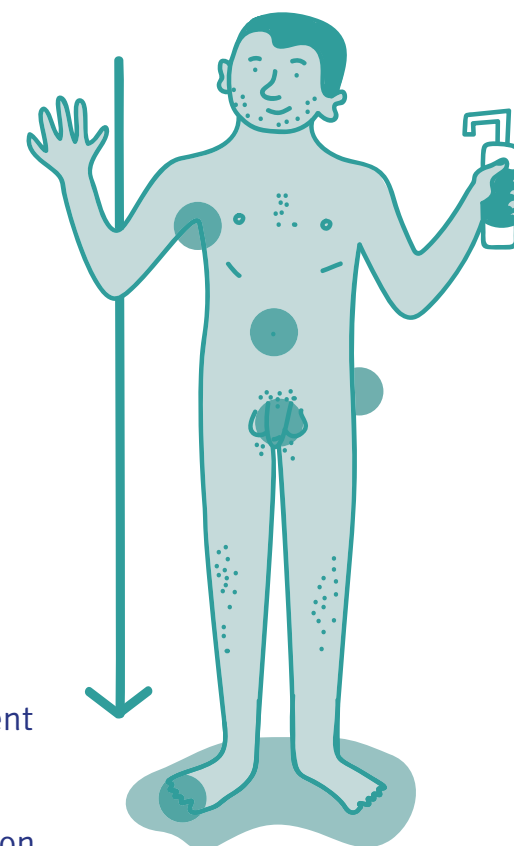
3) Insistez sur les aisselles, le nombril, les régions génitales, le pli inter fessier, et les pieds (entre les orteils).

4) Terminez par les pieds et rincez vous de haut en bas.

5) Séchez-vous avec une serviette propre.

6) Mettez des vêtements propres.

Ne mettre ni crème, ni huile hydratante, ni parfum, ni déodorant. Ces produits peuvent être irritants pour la peau et rendront plus difficile sa désinfection en salle d'opération.



L'arrivée à l'hôpital



Présentez-vous au service à l'heure indiquée la veille par téléphone. Afin de nous aider à respecter les plannings d'interventions, nous vous remercions de prévenir le service au plus tôt en cas d'impossibilité majeure.

L'équipe soignante vous accueille à votre arrivée et vérifie que vous avez bien respecté les consignes de jeûne et d'hygiène.

Nous vous remettons une tenue et nous vous aidons à vous préparer pour l'intervention.
Au moment de l'intervention, nous vous remercions d'ôter vos prothèses dentaires et auditives ainsi que vos lunettes et de les ranger avec vos affaires personnelles.

Selon le lieu et le type d'intervention, vous êtes installé·e dans un lit ou dans un fauteuil, seul·e ou avec d'autres patient·e·s.

× À propos de "l'identito-vigilance"

Une pièce d'identité vous sera demandée à votre admission à l'hôpital. Le port d'un bracelet d'identification vous est proposé·e lors de votre hospitalisation. Votre identité vous sera régulièrement demandée par les équipes de soin tout au long de votre prise en charge pour s'assurer de la bonne continuité des soins.

L'intervention



× Votre parcours

Un·e membre du service de soin vous accompagne en salle d'intervention ou au bloc opératoire. Selon le type d'intervention, vous pouvez vous y rendre à pied, en fauteuil roulant ou dans un lit.

× Votre prise en charge

En fonction de l'intervention et du type d'anesthésie, vous êtes relié·e à divers appareils de contrôle. Si nécessaire, vous êtes ensuite surveillé·e en salle de réveil.

Votre entourage peut obtenir des informations sur le déroulement de l'intervention et l'heure de sortie envisagée en appelant le service de soin.

Après l'intervention



× De la fin de l'intervention ...

Dès votre retour dans le service, l'équipe soignante est particulièrement attentive à votre confort et à votre sécurité. Il ne faut pas hésiter à lui signaler tout inconfort afin qu'elle puisse vous soulager (douleurs, nausées). Dès que cela sera possible, l'équipe soignante vous invitera à vous lever. Vous pourrez ensuite vous rhabiller et prendre une boisson et une collation.

× ... à la validation de la sortie
Lorsque le/la médecin aura validé que vous pouvez rentrer chez vous, l'équipe vous remettra les documents listés ci-contre.

Vous repartez du service avec votre accompagnant.

En fonction de votre état de santé, le/la médecin peut décider de vous garder pour la nuit. Si vous désirez quitter le service malgré son avis, il vous faudra signer une attestation le/la dégageant de sa responsabilité.

× La durée de votre hospitalisation

Malgré une programmation tenant compte de la durée des interventions, nous serons parfois dans l'obligation de vous faire attendre, en cas d'urgences notamment.
L'heure de votre départ dépend également de l'évaluation de votre état de santé par le/la médecin. Sa signature est nécessaire pour autoriser votre sortie.

Documents et informations à vous remettre après votre intervention

la lettre de liaison comprenant :
les compte-rendus d'hospitalisation
(vous pourrez le communiquer à votre médecin traitant)
les consignes post-opératoires
(les symptômes à surveiller et les consignes à observer)

le bulletin de sortie

une ordonnance de traitement contre la douleur

un numéro d'appel en cas de problème

un rendez-vous pour une prochaine consultation *

une ordonnance pour des soins locaux (pansements, anticoagulant, antibiotique, etc.) *

un certificat médical *

un certificat d'arrêt de travail *



une attestation de présence parentale*

une dispense d'activité sportive ou scolaire*

* si nécessaire

Le retour à la maison



× Quelques conseils pour faciliter votre rétablissement

Au moins 12 heures après l'anesthésie, vous pourrez ne pas être en pleine possession de vos moyens, c'est pourquoi, même si vous vous sentez bien, il vous est fortement conseillé de :

- ne pas conduire un véhicule,
- ne pas utiliser d'objets dangereux (tronçonneuse, scie, tondeuse, etc.),
- ne pas boire d'alcool,
- ne pas prendre de décisions familiales ou professionnelles importantes,
- éviter les activités physiques intenses, comme le jogging, le vélo, la natation, etc.

Selon votre activité et l'intervention que vous avez subie, arrêtez-vous de travailler le temps nécessaire. Reposez-vous, faites-vous aider par vos proches et faites garder vos enfants en bas-âge, si vous en avez. Pour mieux récupérer, buvez beaucoup d'eau et mangez léger les deux premiers jours.

× Traitement

Afin de limiter les risques de douleurs et de nausées, prenez votre traitement tel qu'il est prescrit. **N'attendez pas d'avoir mal pour prendre vos médicaments. Une fois installée, la douleur est beaucoup plus difficile à maîtriser.**

Suivi médical



× L'appel du lendemain

Dès votre retour à la maison, l'équipe soignante vous contacte pour prendre de vos nouvelles. N'hésitez pas à lui faire part de vos questions et de vos remarques.

× Suivi

Vous pouvez aussi prévoir un rendez-vous avec votre médecin traitant ou votre spécialiste pour un suivi post-opératoire.

L'équipe reste joignable pour toutes questions ou complications au numéro indiqué en page 01 de ce passeport.

En cas d'urgence vitale, composez le 15.

Crédits et remerciements

Le passeport ambulatoire est un projet de **La Fabrique de l'hospitalité, laboratoire d'innovation** des **Hôpitaux Universitaires de Strasbourg**, réalisé avec le soutien de **la Ville de Strasbourg**, de la **DRAC Grand Est** et de l'**ARS Grand Est**.

Diagnostic, coordination, rédaction, iconographie et design graphique :

La Fabrique de l'hospitalité, laboratoire d'innovation des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Accompagnement et conseils : la Cellule d'appui aux organisations, le Groupe projet ambulatoire, la Direction de la qualité, la Direction des soins, le Pôle anesthésie et l'Équipe opérationnelle d'hygiène.

Contenu et tests : les équipes d'endoscopie digestive, de pédiatrie, d'ophtalmologie et de gynécologie.

Merci à l'ensemble des patients et des accompagnants qui ont testé le passeport ambulatoire à différentes étapes de sa conception.

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Juillet 2018

Pour toute suggestion, vous pouvez contacter :
lafabriquedelhospitalite@chru-strasbourg.fr

N°ISBN : 978-2-9566911-1-2
Imprimé à Wasselonne par OTT imprimeurs.



Retrouvez ici
la version numérique
de ce passeport !



Les personnels des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg vous souhaitent
un bon rétablissement et vous remercient pour votre confiance.